

Déclaration en matière de stratégie Erasmus du Campus Théodore Monod

Le projet éducatif du Campus MONOD est basé sur la participation de l'établissement à la formation de citoyens responsables et égaux, capables de prendre des initiatives, ouverts au monde. Notre projet d'établissement 2022-2025 vise à **proposer à tout apprenant (lycéen, étudiant, apprenti) de l'établissement une expérience de coopération qui puisse être reconnue, voire certifiée, dans le cadre de son parcours de formation. Nous souhaitons donc poursuivre, développer et conforter notre stratégie à l'international autour de trois axes :**

***renforcer l'attractivité et la visibilité de notre établissement au niveau européen, voire international**

***développer l'insertion de nos apprenants**

***promouvoir la citoyenneté européenne.**

Nos objectifs sont les suivants :

1. Nous souhaitons travailler à une augmentation et à une amélioration de la qualité des mobilités stages de nos jeunes :

La mobilité des étudiants occupe une place centrale dans l'attractivité et la visibilité de nos formations. Notre établissement vise à permettre à la moitié d'une classe d'âge d'avoir une expérience de mobilité dans un pays européen dans le cadre de ses études. Au-delà de l'amélioration des compétences linguistiques et de l'acquisition de nouvelles compétences techniques dans un contexte et une approche différentes, ces expériences permettent en effet d'augmenter l'autonomie, la prise d'initiatives, l'adaptabilité des personnes qui en font l'expérience et donc à renforcer leur capacité à faire face aux transitions en cours et à venir. Dans le cadre de mobilités européennes, ces mobilités contribuent à renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté européenne. Ces mobilités seront financées pour un tiers sur les fonds Erasmus (soit entre 10 et 20 mobilités), et les deux autres tiers sur des fonds Ministère de l'Agriculture et Conseil Régional de Bretagne.

L'augmentation du nombre de mobilités s'appuiera sur une communication élargie et régulière auprès de tous les publics du campus. Si nous laissons une certaine autonomie à nos étudiants dans la recherche de leur lieu de stage, la recherche est facilitée lorsque l'établissement peut proposer des entreprises d'accueil. Depuis 2020, nous disposons d'un listing actualisé de nos entreprises d'accueil et notre participation au consortium BEEP breton nous permet d'échanger des lieux de stage entre établissements. En complément, nous développerons les temps d'échanges à la fois d'expériences et d'informations entre étudiants de première et deuxième année et renforceront leur préparation au départ (renforcement linguistique à l'aide des assistants linguistiques étrangers présents sur le campus, attention particulière à l'accompagnement et au soutien logistique et psychologique des publics plus fragiles).

2. Nous souhaitons également à moyen terme développer les mobilités études chez nos jeunes

La rénovation en cours des BTSA et qui s'achèvera en 2025 vise à inscrire nos formations dans le cursus LMD, afin de faciliter les échanges entre établissements européens. Actuellement le BTSA est un diplôme national permettant à la fin de la formation d'obtenir 120 ECTS ; la rénovation en cours vise à réorganiser la formation et à permettre, pour les équipes qui le souhaitent, la mise en œuvre de la semestrialisation compatible avec des mobilités études entrantes et sortantes. La réduction de la durée éligible des mobilités à 2 mois dans la programmation 2021-2027, ainsi que la possibilité de réaliser des mobilités hybrides, peut faciliter la mise en place de ces formules pour nos étudiants de BTSA étudiants comme apprentis. Cet objectif est à atteindre en fin de programme dans la mesure où la rénovation ne touchera nos filières de BTSA qu'en 2025. Notre objectif serait que chaque filière envoie ou accueille au moins un étudiant en mobilité d'études.

3. Notre stratégie est de développer les mobilités sortantes de nos personnels

L'intérêt de ces mobilités est de permettre une montée générale en compétence des personnels et ainsi développer une culture générale de la mobilité dans l'établissement. Cependant, malgré la diffusion de cette possibilité, on constate que de nombreux personnels, hormis les enseignants de langue, restent frileux à cette perspective, du fait de contrainte familiale, de la charge de travail ou de la non maîtrise d'une langue étrangère. Pourtant, les mobilités de formation permettent d'améliorer les compétences en langues de certains personnels, ce qui permet d'impliquer davantage de personnes dans les partenariats, d'étoffer

l'équipe d'enseignants intervenant en DNL (discipline non linguistique), Cela permet également de faire évoluer les pratiques des personnels avec des méthodes pédagogiques innovantes dans les disciplines et dans l'accompagnement des apprenants. La possibilité d'aménagement des emplois du temps, la possibilité de mobilités hybrides, celle de proposer une préparation linguistique (appui de la service civique, animations comme les repas en anglais) devraient être des facteurs de levée des difficultés. Notre objectif serait d'avoir au moins une mobilité annuelle de personnels sur l'établissement, enseignant comme non enseignant.

4. Nous souhaitons également, en lien avec le développement des mobilités, développer des partenariats de qualité

En effet, développer des partenariats pérennes entre établissements sera un atout pour augmenter le nombre de mobilités entrantes et sortantes et fluidifier leur mise en œuvre, aussi bien au niveau des étudiants que des personnels. Les défis que nous souhaitons relever autour des mobilités impliquent une mobilisation des équipes déjà importante et notre manque d'expérience dans le domaine des partenariats font que nous limiterons notre participation à des projets KA2 formulés et portés par des partenaires. Nous serons particulièrement vigilants sur des projets mettant l'accent sur la transition agro écologique à mettre en œuvre dans nos différentes filières.

Les impacts que nous attendons de notre participation au programme Erasmus + sont de divers ordres :

***pour les étudiants**, l'ouverture européenne permettra de développer les compétences linguistiques et professionnelles, l'autonomie, l'adaptabilité à des contextes différents, qui paraissent essentiels pour une insertion professionnelle réussie dans un monde en transition Il s'agit aussi d'expériences permettant de développer l'engagement civique et citoyen européen de nos étudiants.

***pour les personnels** de la communauté éducative, la participation au programme Erasmus+ permettra une meilleure connaissance et compréhension du système éducatif des pays partenaires européens, une découverte de nouvelles pratiques professionnelles contribuant ainsi à la formalisation d'un espace européen de l'enseignement supérieur, dont les BTS sont pour l'instant exclus.

***pour l'établissement**, cette participation permettra une amélioration de la qualité de notre offre de formation, le développement en interne d'une compétence autour de la coopération internationale et une meilleure attractivité de notre établissement, avec une image dynamique, ouverte sur le monde et les enjeux actuels.

Plus globalement, notre stratégie vise aussi à élargir à terme le consortium des établissements agricoles publics bretons pour les actions Erasmus+ de l'enseignement supérieur. Trois établissements bretons sur 10 sont actuellement chartés et nous pourrions ainsi demander des mobilités en commun, ce qui permettrait de mutualiser les moyens, partager nos expériences et nos domaines d'expertise et monter en compétence ensemble comme nous l'avons réalisé pour les formations professionnelles et technologiques du secondaire.